
Annex I

LA CONTRIBUTION DE LA COMMISSION JUNCKER
AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La contribution de la Commission Juncker aux objectifs de développement durable

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030, que l'Organisation des Nations unies a adopté le 25 septembre 2015, établit un cadre global pour parvenir à un développement durable d'ici à 2030. Il comporte un ensemble ambitieux de 17 objectifs de développement durable (ODD) assortis de 169 cibles, auxquels doivent contribuer les pays et les parties prenantes.

L'UE a joué un rôle déterminant dans la définition du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et, de concert avec ses États membres, elle s'est engagée à être le chef de file dans sa mise en œuvre également, non seulement au sein de l'UE mais aussi en soutenant les efforts de mise en œuvre dans d'autres pays, notamment ceux qui en ont le plus besoin, dans le cadre de ses politiques extérieures.

Les aspects clés du développement durable sont mentionnés dans les dix priorités de la Commission Juncker: emploi, croissance et investissement (priorité n° 1); un marché unique numérique (priorité n° 2); rendre l'énergie plus sûre, plus abordable et plus durable (priorité n° 3); un marché intérieur plus approfondi et plus équitable (priorité n° 4); une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable (priorité n° 5); un commerce ouvert et équitable (priorité n° 6); justice et droits fondamentaux (priorité n° 7); migration (priorité n° 8); une Europe plus forte sur la scène internationale (priorité n° 9); une Union du changement démocratique (priorité n° 10).

Depuis le début de son mandat en novembre 2014, la Commission Juncker a intégré le développement durable dans ses principaux programmes transversaux ainsi que dans les politiques et initiatives sectorielles, en utilisant ses outils visant à améliorer la réglementation. Toutes les analyses d'impact de la Commission qui précèdent les propositions législatives étudient les incidences sociales, environnementales et économiques en vue de prendre dûment en compte les considérations de développement durable. En outre, tous les accords commerciaux récents de l'Union comportent un chapitre sur le développement durable, afin de promouvoir une croissance et un développement durables et un travail décent pour tous.

La Commission Juncker a posé des jalons essentiels pour la prochaine génération de politiques destinées à assurer un avenir européen durable: du socle européen des droits sociaux au consensus européen pour le

développement, en passant par la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'UE, la stratégie dénommée «Le commerce pour tous», fondée sur des valeurs, l'engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et un espace européen de l'éducation; du train de mesures sur l'économie circulaire aux paquets sur la mobilité et l'énergie propre, en passant par la stratégie de croissance bleue; ou encore du plan d'investissement pour l'Europe au plan d'action sur la finance durable, en passant par le programme urbain pour l'UE et le plan d'action pour la nature, pour n'en citer que quelques uns. La Commission a également proposé de renforcer le lien entre le financement de l'Union et le respect de l'état de droit, d'évaluer toutes les activités de recherche et d'innovation cofinancées par l'UE au regard de leurs incidences sociales et environnementales, ainsi que d'adopter un objectif plus ambitieux en matière de dépenses pour le climat pour le futur budget de l'UE. Plus récemment, la Commission a présenté la vision européenne stratégique à long terme afin de parvenir à une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici à 2050, qui ouvrira la voie à une modification structurelle de l'économie européenne et qui stimulera la croissance et l'emploi tout en atteignant la neutralité climatique. Cette évolution exigera des solutions innovantes et des investissements dans la recherche et l'innovation.

Le présent document donne un aperçu des contributions de la Commission Juncker au Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies, en exposant d'abord les principaux thèmes stratégiques, puis en énumérant différentes mesures qui ont été prises pour chacun des ODD.

Si la présente annexe se concentre sur les initiatives de la Commission Juncker, il va sans dire que de nombreuses autres politiques de l'UE, qui avaient déjà été mises en place avant l'entrée en fonction de cette Commission, ont contribué à la réalisation des ODD. La charte des droits fondamentaux de l'UE, la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2020, le train de mesures sur la qualité de l'air, la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de l'UE relative à la responsabilité sociale des entreprises, la carte européenne d'assurance maladie, les règles sur une utilisation des pesticides qui soit compatible avec le développement durable et les règles de l'UE sur les produits du tabac n'en sont que quelques exemples.

Les thèmes stratégiques



Le socle européen des droits sociaux

Le socle européen des droits sociaux de novembre 2017 définit 20 principes qui visent directement à favoriser une convergence vers le haut des conditions de vie et de travail en Europe. Il favorise la lutte contre la pauvreté dans toutes ses dimensions et permet de garantir des systèmes de protection sociale équitables, appropriés et durables. Il soutient l'égalité des chances et l'accès au marché du travail, y compris l'égalité entre les hommes et les femmes et des conditions de travail équitables, et promeut l'inclusion et la protection sociales. Le socle s'accompagne d'un tableau de bord social qui permet d'assurer, avec d'autres outils, le suivi des progrès accomplis.

La mise en œuvre des principes et des droits définis dans le socle européen des droits sociaux jouera également un rôle déterminant pour parvenir à une Europe durable, en contribuant activement à la sécurité d'emploi et à des rémunérations équitables qui permettent un niveau de vie décent, et en aidant à doter les individus des compétences requises au 21^e siècle, pour leur donner accès à des emplois hautement qualifiés et lutter contre les effets du vieillissement de la population sur le marché du travail et les systèmes de protection sociale. Tout en soutenant la compétitivité et l'innovation, le socle aura pour effet de favoriser l'équité sociale, l'égalité des chances, le dialogue social et l'accès à des soins de qualité, et notamment des soins de santé de qualité et abordables pour tous, des services de garde d'enfants et des soins de longue durée, des aides au logement et d'autres services essentiels.



L'action de l'UE en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

En 2015, la Commission a adopté un engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2016-2019 qui fixe le cadre pour l'action permanente de la Commission visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes. Le socle européen des droits sociaux a confirmé la détermination de l'Union à œuvrer en faveur de l'égalité de traitement et de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes dans tous les domaines. En 2017, la Commission a proposé un train complet de mesures législatives et politiques «Équilibre entre vie professionnelle et vie privée», visant à encourager une plus grande participation des femmes au marché du travail.

Le plan d'action sur l'égalité des sexes (2016-2020) est le cadre de l'Union pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes et des filles dans le contexte de nos relations extérieures avec les pays tiers, ainsi que dans les enceintes et programmes internationaux. L'UE met en œuvre son plan d'action sur l'égalité des sexes dans le cadre de sa politique européenne de voisinage révisée et de sa politique de développement.



La stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse

En mai 2018, la Commission a présenté des réflexions sur le thème «Mobiliser, connecter et autonomiser les jeunes: une nouvelle stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse», qui ont été approuvées par le Conseil en novembre 2018. Le nouveau cadre pour la coopération dans le domaine de la jeunesse 2019-2027 vise à rapprocher l'Union européenne des jeunes et à les aider à régler les problèmes qui les préoccupent. La nouvelle stratégie européenne en faveur de la jeunesse vise à favoriser la participation des jeunes à la vie civique et démocratique (mobiliser); à rassembler des jeunes de toute l'Europe et au-delà pour promouvoir la participation volontaire, la mobilité à des fins d'apprentissage, la solidarité et la compréhension interculturelle (connecter); et à soutenir l'autonomisation des jeunes en stimulant l'innovation ainsi que la qualité et la reconnaissance de l'animation socio-éducative (autonomiser). Parmi les instruments proposés pour atteindre les objectifs de la stratégie figurent un dialogue renouvelé en faveur de la jeunesse, le recours à la planification des activités nationales, ainsi qu'un plan de travail du Conseil en faveur de la jeunesse pour 2019-2020.

La Commission aide également les États membres de l'Union à stimuler l'emploi des jeunes. Chaque année, plus de 3,5 millions de jeunes inscrits à la garantie pour la jeunesse bénéficient d'une offre d'emploi, d'une formation continue, d'un stage ou d'un apprentissage.



Lier le financement de l'UE au respect de l'état de droit

La proposition de la Commission relative au prochain budget européen pluriannuel, pour la période 2021-2027, est un budget guidé par les principes de prospérité, de durabilité, de solidarité et de sécurité.

Elle comprend un nouveau mécanisme visant à renforcer le lien entre le financement de l'Union et le respect de l'état de droit. Les manquements généralisés à l'état de droit dans un État membre compromettent gravement la gestion financière saine et le financement efficace de l'UE. Il ne s'agit pas d'un mécanisme de sanction, mais d'un outil budgétaire qui permet de protéger le budget de l'UE et d'assurer la bonne gestion financière, ainsi que de promouvoir le respect de l'état de droit.



Le plan d'investissement pour l'Europe (ou «plan Juncker»)

Depuis l'éclatement de la crise économique et financière mondiale, l'Union européenne souffrait d'un faible niveau d'investissement. Le plan d'investissement pour l'Europe vise à supprimer les obstacles aux investissements, à accroître la visibilité des projets d'investissement et à leur apporter une assistance technique, ainsi qu'à assurer une utilisation plus intelligente des ressources financières.

En juillet 2018, le Fonds européen pour les investissements stratégiques institué par le plan Juncker a atteint son objectif initial de 315 milliards d'EUR d'investissements et en décembre 2018, il a mobilisé 371 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires dans l'ensemble de l'UE depuis 2015. Il a déjà soutenu plus de 750 000 emplois et ce nombre devrait atteindre 1,4 million d'ici 2020. Plus de 850 000 petites et moyennes entreprises (PME) bénéficient d'un meilleur accès au financement. Au moins 40 % des financements du Fonds européen pour les investissements stratégiques, au titre du volet «Infrastructures et innovation», soutiennent des composantes de projets qui contribuent à l'action en faveur du climat, conformément à l'accord de Paris sur le changement climatique.



Horizon 2020 – Le programme de l'UE pour la recherche et l'innovation

Horizon 2020 est le plus grand programme au monde visant à promouvoir la coopération dans les domaines de la science, de la technologie et l'innovation, dans l'UE et au-delà.

Près de 77 milliards d'EUR de fonds sont disponibles sur une période de sept ans (de 2014 à 2020) pour ce programme cadre pour la recherche et l'innovation, sans compter les investissements publics nationaux et privés que ces fonds attireront. Plus de 60 % de ce budget sont investis dans le développement durable. Un budget plus important encore est proposé pour le programme Horizon Europe qui lui succédera.

Horizon 2020 vise à parvenir à une croissance économique intelligente, durable et inclusive. L'objectif est de veiller à ce que l'UE soit un acteur de classe mondiale dans le secteur scientifique et technologique, ce qui sera bénéfique pour l'économie, la société et l'environnement, supprimera les barrières à l'innovation et facilitera la coopération entre les secteurs public et privé en vue d'apporter des solutions aux grands défis de notre société.



Le financement de la croissance durable

Notre planète est de plus en plus exposée aux conséquences imprévisibles du changement climatique et de l'épuisement des ressources. Il est donc urgent d'agir pour nous adapter à un modèle plus durable. Selon les estimations, environ 180 milliards d'EUR d'investissements supplémentaires par an seront nécessaires pour que l'UE puisse atteindre les objectifs pour 2030 fixés lors du sommet de Paris, et notamment une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre.

C'est la raison pour laquelle, en mars 2018, la Commission a adopté un plan d'action sur la finance durable afin de dynamiser le rôle de la finance dans la mise en place d'une économie qui, tout en étant performante, serve également les objectifs environnementaux et sociaux. Ce faisant, l'UE permet au secteur financier de peser de tout son poids dans la réalisation des ODD.

#SustainableFinanceEU



Le plan d'action en faveur de l'économie circulaire

Dans une économie circulaire, la valeur des produits, des matières et des ressources est maintenue dans l'économie aussi longtemps que possible, et la production des déchets (alimentaires, plastiques, marins etc.) est réduite au minimum. Parmi les effets positifs plus larges de l'économie circulaire figurent la création de nouveaux avantages compétitifs et la réduction des besoins en ressources rares, de la consommation énergétique et des niveaux d'émissions de dioxyde de carbone.

Les actions menées par la Commission depuis l'adoption du plan d'action en faveur de l'économie circulaire en 2015 soutiennent l'économie circulaire à chaque étape de la chaîne de valeur. Par son train de mesures sur l'économie circulaire, l'UE adresse un signal clair aux opérateurs économiques et à la société sur la voie qu'il convient de suivre. Les actions menées au niveau de l'UE peuvent stimuler les investissements, créer des conditions de concurrence équitables et supprimer les obstacles au sein du marché unique.



Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050

La vision à long terme d'une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050, adoptée par la Commission en novembre 2018, montre comment l'Europe peut ouvrir la voie de la neutralité climatique en modernisant le système énergétique, en investissant dans des solutions technologiques réalistes, en donnant aux citoyens les moyens d'agir, et en adaptant les actions à mettre en œuvre dans des domaines clés tels que la politique industrielle, la finance, l'économie circulaire ou la recherche, tout en garantissant l'équité sociale nécessaire à une transition juste. Parfaitement compatible avec les ODD, cette stratégie décrit également un certain nombre de composantes stratégiques pour la transition vers une UE qui soit neutre pour le climat.

L'objectif de cette vision à long terme est de fixer le cap de la politique climatique de l'Union et d'ouvrir un débat approfondi sur la manière dont l'UE doit se préparer à l'horizon 2050 en présentant une stratégie à long terme ambitieuse de l'UE à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques d'ici à 2020.



L'accord de Paris sur le changement climatique – le train de mesures «Une énergie propre pour tous les Européens»

L'Europe a joué un rôle déterminant dans la conclusion du tout premier accord universel et juridiquement contraignant sur le climat à Paris, qui définit un plan d'action mondial visant à lutter contre le changement climatique. L'Union a convenu de réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 d'au moins 40 % par rapport à 1990.

Elle a pris l'initiative du train de mesures «Une énergie propre pour tous les Européens», qui stimule la transition vers une énergie propre et la modernisation du système énergétique afin d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris.

La transition vers une énergie propre et la lutte contre le changement climatique vont modifier considérablement nos modes de production et de consommation d'énergie. Les répercussions seront variables en fonction des secteurs et des régions. Les modèles d'entreprise à forte intensité de carbone, tels que les charbonnages, devraient devenir moins rentables et être progressivement abandonnés.

La Commission a donc lancé des initiatives spécifiques pour répondre aux défis sociaux et économiques auxquels seront confrontés les citoyens des régions minières. Ces initiatives soutiennent l'élaboration de stratégies de transition et de projets concrets pour la diversification structurelle et la transition technologique. Les actions de soutien menées dans 41 régions charbonnières de 12 États membres ont pour objectif de transformer la transition en opportunités pour stimuler l'innovation, les investissements et les nouvelles compétences.



L'Europe en mouvement

À la suite de la stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions, la Commission a adopté trois paquets sur la mobilité en 2017 et 2018. «L'Europe en mouvement» est un vaste ensemble d'initiatives qui permettront de rendre le trafic plus sûr, de favoriser une tarification routière intelligente, de réduire les émissions de CO₂, la pollution atmosphérique et la congestion, de réduire les formalités administratives pour les entreprises, de lutter contre le travail illégal et de garantir aux travailleurs des conditions d'emploi et des temps de repos adéquats. Les avantages à long terme de ces mesures iront bien au delà du secteur des transports en promouvant la croissance et la création d'emplois, en renforçant l'équité sociale, en élargissant le choix offert aux consommateurs et en mettant l'Europe en bonne voie vers un taux d'émissions nul.

Le dernier paquet «L'Europe en mouvement» a défini un programme positif et vise à permettre à tous les Européens de bénéficier d'un trafic routier plus sûr, de véhicules moins polluants et de solutions plus avancées sur le plan technologique, tout en soutenant la compétitivité de l'industrie européenne. À cette fin, les initiatives tenaient compte d'une politique intégrée pour la sécurité routière du futur, comportant des mesures de sécurité des véhicules et des infrastructures, les toutes premières normes d'émission de CO₂ pour les poids lourds, un plan d'action stratégique pour le développement et la fabrication de batteries en Europe et une stratégie prospective en matière de mobilité connectée et automatisée.



La stratégie de l'Union sur les matières plastiques

La santé des océans est fondamentale pour notre existence. Les océans sont une source essentielle de denrées alimentaires et de revenus pour environ 40 % de la population mondiale. En définitive, notre climat et la production d'eau et d'oxygène sont régulés par les mers.

Le programme de gouvernance internationale des océans de l'Union a établi un cadre global permettant de renforcer la gouvernance internationale des océans, de sorte que ces derniers soient sûrs, sécurisés, propres et gérés de manière légale et durable. L'une des actions prévues dans le programme de gouvernance des océans est la lutte contre les déchets marins.

En mai 2018, la Commission a proposé de nouvelles règles à l'échelle de l'UE, qui ciblent les dix produits en plastique à usage unique qui sont les plus fréquemment trouvés sur les plages et dans les mers d'Europe, ainsi que les engins de pêche perdus ou abandonnés. Ces produits représentent ensemble 70 % de tous les déchets marins.

D'autres initiatives relatives aux matières plastiques comprennent des mesures visant à prévenir le dépôt sauvage de déchets, à transformer l'économie des matières plastiques en économie circulaire, à lutter contre les déchets marins produits en mer et à mieux comprendre et surveiller les déchets marins.



Le plan d'action de l'Union pour le milieu naturel, la population et l'économie

Les directives «Oiseaux» et «Habitats» sont des initiatives législatives phares de l'Union en matière de protection de la nature. Elles instituent le plus grand réseau intégré du monde de zones protégées présentant une riche biodiversité («Natura 2000»). Ces zones contribuent à l'économie de l'UE en permettant la purification des eaux, le stockage du carbone, la pollinisation et le tourisme (les «services écosystémiques»), ce qui représente entre 1,7 et 2,5 % du PIB de l'UE.

En avril 2017, la Commission a adopté un «plan d'action pour le milieu naturel, la population et l'économie» visant à garantir la mise en œuvre pleine et entière de la législation sur le terrain et à améliorer ainsi la protection de la nature au bénéfice des citoyens européens et de l'économie.

Le plan d'action prévoit 15 actions principales qui seront menées d'ici à 2019, selon quatre priorités fondamentales: améliorer les connaissances et les orientations afin d'assurer une meilleure cohérence avec les activités socio économiques; achever le réseau et veiller à ce qu'il soit géré de manière efficace; renforcer les investissements dans le réseau Natura 2000 et assurer un financement accru; et mobiliser les citoyens, les parties prenantes et les communautés locales.



Le programme urbain pour l'Union européenne

En Europe, les villes sont au cœur de nombreux enjeux économiques, environnementaux et sociaux actuels. Plus de 70 % des citoyens de l'Union vivent dans des zones urbaines, et environ 85 % du PIB de l'Union sont créés dans les villes.

Le programme urbain pour l'Union européenne, lancé en mai 2016, est crucial pour garantir que les zones urbaines soient des catalyseurs de solutions durables innovantes favorisant la transition vers des sociétés à faible intensité de carbone et résilientes. Le programme urbain est le résultat d'efforts conjoints menés par la Commission, les États membres et les villes européennes pour mieux prendre en compte l'impact des politiques dans les zones urbaines. Il vise également à renforcer la résilience des milieux urbains grâce à la prévention des risques liés aux catastrophes et au climat.

Le programme urbain pour l'UE est renforcé par les initiatives de la Commission qui favorisent les actions locales à long terme en matière d'énergie et de lutte contre le changement climatique, telles que la Convention des maires. Sur la base de cette initiative européenne, la Convention mondiale des maires pour le climat et l'énergie a été mise sur pied en 2016: elle réunit 10,28 % de la population mondiale dans une alliance en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la transition vers une société à faible taux d'émissions.



La stratégie en matière de compétences pour l'Europe

Avec la nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe, l'Europe investit dans les citoyens afin qu'ils puissent envisager l'avenir avec confiance. En mettant en œuvre les dix actions de cette stratégie compétences, la Commission contribue à doter les citoyens des compétences appropriées pour accompagner les changements qui se produisent dans la société et sur le marché du travail. La Commission renforce également la visibilité et la comparabilité des compétences et recueille des renseignements précieux sur les besoins de compétences dans les différentes professions et les différents secteurs dans toute l'Europe. La Commission a également encouragé les pays européens à intensifier leur aide aux adultes qui peinent à réunir les compétences de base. Des initiatives ont été entreprises pour préparer les citoyens à la révolution numérique et à l'avenir du travail. Enfin, la Commission a créé la Semaine européenne des compétences professionnelles afin de mieux faire connaître les nombreuses possibilités offertes par l'enseignement et la formation professionnels. Depuis 2016, le succès de ces campagnes annuelles a aidé des millions de jeunes et d'adultes à prendre conscience que l'enseignement et la formation professionnels peuvent constituer un premier choix ou un choix équivalent.



Une bioéconomie européenne durable pour renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement

Nous vivons dans un monde où les ressources sont limitées. Des défis d'envergure planétaire tels que le changement climatique ou la dégradation des terres et des écosystèmes, combinés à l'accroissement de la population, nous forcent à chercher de nouveaux modes de production et de consommation de nos ressources biologiques, qui respectent les limites écologiques de notre planète. La bioéconomie représente un chiffre d'affaires de 2,3 milliards d'EUR et occupe 8,2 % de la main d'œuvre européenne: c'est un élément clé de l'économie de l'UE.

La stratégie renouvelée pour la bioéconomie permettra de lancer 14 actions ouvrant la voie à une société plus innovante, plus efficace dans l'utilisation des ressources et plus compétitive, qui conciliera sécurité alimentaire et utilisation durable des ressources renouvelables biotiques, tout en veillant à la protection de l'environnement. Elle permettra de renforcer les biosecteurs et de développer de nouvelles technologies pour valoriser les biodéchets, offrir des avantages aux communautés rurales et garantir que la bioéconomie fonctionne dans le respect des limites écologiques.



La politique de cohésion de l'UE

La politique de cohésion de l'UE est la principale politique d'investissement de l'Union, dont la mission fondamentale est de parvenir à la cohésion économique, sociale et territoriale en réduisant les disparités entre les niveaux de développement des différentes régions. Il s'agit de l'une des politiques les plus transversales, qui contribue à la plupart des 17 ODD, sinon à tous.

En outre, les principaux objectifs et principes transversaux, tels que le développement durable, la suppression des inégalités, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, l'intégration de la dimension de genre, ainsi que la lutte contre les discriminations, sont pris en compte à tous les stades de la mise en œuvre de la politique. La priorité accordée au principe de partenariat garantit l'engagement et l'appropriation des acteurs nationaux et infranationaux dans la mise en œuvre des priorités de l'UE, grâce aux projets cofinancés.



L'espace européen de l'éducation

L'UE vise à établir un espace européen de l'éducation d'ici à 2025, dans lequel *«aucune frontière n'empêcherait quiconque d'apprendre, d'étudier et de faire de la recherche. Un continent sur lequel passer du temps dans un autre État membre – pour étudier, pour apprendre, ou pour travailler – serait devenu habituel et où parler deux langues en plus de sa langue maternelle serait devenu la norme. Un continent sur lequel les gens auraient un sens aigu de leur identité en tant qu'Européens, ainsi que du patrimoine culturel de l'Europe et de sa diversité»*.

Conformément au premier principe du socle européen des droits sociaux, l'objectif est de rendre l'apprentissage tout au long de la vie innovant, inclusif et accessible à tous. Parmi les premières actions concrètes figurent la création d'universités européennes; la reconnaissance des qualifications obtenues dans l'enseignement secondaire supérieur et dans l'enseignement supérieur, ainsi que des périodes d'apprentissage à l'étranger de plein droit dans l'ensemble des États membres; l'amélioration de l'apprentissage des langues; la promotion d'une éducation et d'un accueil de qualité pour les jeunes enfants; le soutien à l'acquisition de compétences clés; et le renforcement de l'apprentissage numérique.



La plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires

Selon les estimations, alors même que 20 % de la nourriture produite dans l'UE est perdue ou gaspillée, 43 millions de personnes n'y ont pas les moyens de s'offrir un repas de qualité tous les deux jours. Les ménages génèrent plus de la moitié du total des déchets alimentaires au sein de l'UE et 70 % du gaspillage alimentaire se produisent au niveau des ménages, de la restauration et de la vente au détail.

Il n'existe pas de cause unique à laquelle correspondrait une solution unique, car la chaîne alimentaire est un système complexe et dynamique: lutter contre le gaspillage alimentaire suppose donc de collaborer avec tous les acteurs clés des secteurs public et privé afin de mieux cerner, mesurer et comprendre le phénomène et de trouver des solutions pour y remédier.

Créée en 2016, la plateforme de l'Union sur les pertes et le gaspillage alimentaires rassemble des organisations internationales, les États membres et les parties prenantes afin de définir de bonnes pratiques et de stimuler les progrès dans la prévention du gaspillage alimentaire. Parallèlement au soutien de la plateforme, la Commission a adopté des lignes directrices de l'UE pour faciliter les dons alimentaires (en 2017) et mène un projet pilote de l'UE d'une durée de 3 ans qui vise à promouvoir leur mise en œuvre sur le terrain. En 2018, des lignes directrices de l'Union ont été adoptées afin de valoriser pour l'alimentation animale les denrées alimentaires qui sont sans danger mais qui ne peuvent plus commercialisées pour la consommation humaine. La Commission recherche aussi activement les moyens d'améliorer l'utilisation dans la chaîne d'approvisionnement des indications «à consommer jusqu'au» et «à consommer de préférence avant», qui figurent sur les étiquettes des aliments, ainsi que leur compréhension par les consommateurs, afin de réduire le gaspillage alimentaire qui en découle.



Le consensus européen pour le développement

En 2017, l'UE et ses États membres ont adopté le consensus européen pour le développement, qui constitue une vision commune de la politique de développement. Ce consensus tient compte du nouveau cadre pour l'action extérieure et actualise la vision de la politique de développement pour tenir compte du Programme 2030 des Nations unies et des ODD. Il favorise aussi la mise en œuvre coordonnée de l'accord de Paris sur le changement climatique et du programme pour un travail décent.

Le consensus pour le développement s'articule autour des cinq domaines définis comme cruciaux dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies: l'humanité, la planète, la prospérité, la paix et les partenariats. L'éradication de la pauvreté reste le principal objectif: elle intègre les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable. Le consensus renforce le lien fondamental entre les politiques extérieures (telles que l'aide humanitaire, l'aide au développement et les politiques commerciales) et les politiques qui visent à soutenir la paix et la sécurité et à gérer les questions de migration, d'environnement et de changement climatique.



Vers une nouvelle «Alliance Afrique–Europe»

L'UE est le premier partenaire de l'Afrique en ce qui concerne le commerce, l'investissement et le développement. Elle représentait 36 % du commerce de marchandises de l'Afrique en 2017, tandis que les investissements de l'UE représentaient 40 % des investissements directs étrangers en Afrique en 2016 (pour un montant de 291 milliards d'EUR); et rien qu'en 2016, l'Afrique a reçu 55 % de son aide publique au développement de l'UE et de ses États membres, pour un montant de 23 milliards d'EUR.

Afin de porter ce partenariat à un niveau supérieur, la Commission a lancé une nouvelle «Alliance Afrique–Europe pour des emplois et des investissements durables» en septembre 2018.

L'alliance définit les grands axes d'action pour l'UE et ses partenaires africains en vue d'attirer les investisseurs privés, d'améliorer l'environnement des entreprises, de soutenir l'éducation et les compétences et de stimuler les échanges commerciaux.

Elle complète le partenariat politique qui existe depuis longtemps entre les partenaires en proposant un changement de paradigme qui dépasse l'approche donateurs-bénéficiaires pour aboutir à une alliance d'égal à égal. L'alliance s'appuie sur l'engagement commun pris lors du 5e sommet Union africaine–Union européenne de 2017 de stimuler l'investissement, la création d'emplois et les échanges.

«L'Afrique a besoin d'un partenariat équilibré, d'un vrai partenariat. Et nous, Européens, avons tout autant besoin de ce partenariat.»

Jean Claude Juncker, président de la Commission européenne

Discours sur l'état de l'Union, 2018



La stratégie globale de l'UE concernant les questions de politique étrangère et de sécurité

Cette stratégie globale présente une vision pour l'engagement de l'UE dans le monde. Les ODD constituent une dimension transversale de tous les travaux qui la mettent en œuvre.

L'UE contribue à la mise en place de sociétés pacifiques et inclusives. Dans le contexte actuel de rétrécissement de l'espace civique et démocratique, l'UE a réaffirmé son soutien inconditionnel à la démocratie, aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance à l'échelle mondiale.

Cet engagement prend différentes formes, notamment le dialogue politique et stratégique et le soutien financier via l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme. Le plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie (2015-2019) fournit un cadre pour les politiques menées avec les pays tiers. Au fil des ans, l'Union a mis en place des dialogues sur les droits de l'homme avec un nombre croissant de pays tiers afin de renforcer la coopération et d'améliorer la situation en matière de droits de l'homme dans les pays tiers, y compris l'accès à la justice.

En outre, l'UE soutient des programmes visant à favoriser la transparence et la responsabilité des institutions, y compris les parlements, les instances judiciaires et les instances répressives, et à renforcer les institutions nationales de défense des droits de l'homme. Elle œuvre également en faveur du renforcement de la résilience dans les pays partenaires en vue de faire face aux situations de fragilité et soutient les initiatives de prévention des conflits et de consolidation de la paix, y compris par l'amélioration de la gouvernance des partenaires du secteur de la sécurité afin de contribuer à prévenir les crises et de favoriser la sécurité des personnes.



Le commerce pour tous – Vers une politique de commerce et d'investissement plus responsable

Le système économique actuel, foncièrement mondialisé et numérique, repose sur des chaînes de valeur internationales, où les biens et les services font l'objet d'échanges internationaux de plus en plus intenses.

La Commission reconnaît que la politique commerciale et d'investissement de l'UE doit s'atteler à relever les défis de notre époque et à faciliter les échanges d'idées, de compétences et d'innovations. Elle reconnaît également qu'une politique commerciale efficace doit être compatible avec le développement durable et des politiques étrangères plus larges, ainsi qu'avec les objectifs externes des politiques internes de l'UE, de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement. La Commission souligne que le commerce doit garantir des conditions de concurrence équitables tout en promouvant des principes fondamentaux tels que les droits de l'homme, des conditions de travail décentes, le développement durable dans le monde ou une réglementation et des services publics de qualité au sein de l'UE.

Par sa stratégie «Le commerce pour tous – Vers une politique de commerce et d'investissement plus responsable», fondée sur des valeurs, la Commission montre que la politique commerciale de l'UE vaut pour tous et que si elle doit générer la croissance, l'emploi et l'innovation, elle doit aussi être cohérente avec les principes du modèle européen. Cette politique commerciale doit, en un mot, être responsable.

Le prochain budget pluriannuel de l'UE – un outil visant à intégrer le principe de durabilité

La proposition de la Commission pour le prochain budget européen pluriannuel, pour la période 2021-2027, est un budget guidé par les principes de prospérité, de durabilité, de solidarité et de sécurité. Le développement durable est au cœur même des propositions: c'est une priorité transversale, et non une rubrique ou un seul programme. La durabilité est encouragée et intégrée dans de nombreux programmes et instruments de financement. Voici quelques exemples de propositions de la Commission pour le prochain budget européen pluriannuel:

- Une restructuration majeure des **instruments d'action extérieure** de l'UE pour apporter plus de cohérence entre les instruments, pour réaliser des économies d'échelle et exploiter les synergies entre les programmes, et pour simplifier les procédures. L'Union sera ainsi mieux équipée pour poursuivre ses objectifs et faire valoir ses intérêts, ses politiques et ses valeurs à l'échelon mondial. La proposition de nouvel **instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale**, avec une dotation de près de 90 milliards d'EUR, est alignée sur le Programme 2030 des Nations unies et ses ODD. Grâce à la nouvelle **facilité européenne pour la paix**, d'un montant de 10,5 milliards d'EUR, l'UE s'efforcera également de renforcer ses capacités de prévention des conflits, de consolidation de la paix et de renforcement de la sécurité internationale.
- Les solutions innovantes pour soutenir la transition vers le développement durable nécessiteront des investissements sans précédents dans les domaines de la recherche et de l'innovation, grâce à **Horizon Europe, le plus grand programme de recherche et d'innovation jamais mis en œuvre par l'UE**, doté d'une proposition de budget de 100 milliards d'EUR.
- Un objectif plus ambitieux pour **l'intégration des questions climatiques** dans tous les programmes de l'UE, l'objectif étant d'atteindre 25 % des dépenses de l'UE en faveur de la lutte contre le changement climatique, y compris les objectifs de transition vers une énergie propre. Cet objectif est porté à 35 % du budget global de la proposition de programme cadre pour la recherche et l'innovation **Horizon Europe**, qui est conçu en conformité avec les ODD.
- Une **politique de cohésion réformée**, dotée de plus de 370 milliards d'EUR (le budget le plus élevé de toutes les politiques et initiatives de l'UE pour la période 2021-2027), qui permettra de mobiliser d'importants investissements nationaux et privés supplémentaires. La proposition met l'accent sur la croissance durable, la transition vers une économie circulaire et à faibles émissions de carbone, l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources, et l'inclusion sociale. La politique de cohésion réformée permettra à l'UE d'atteindre les objectifs de l'accord de Paris sur le changement climatique et d'adapter les ODD aux réalités locales, étant donné que la politique de cohésion est menée en étroite coopération avec les régions et les autorités locales. Une priorité absolue du futur **Fonds social européen (FSE+)** sera d'investir dans les personnes, pour contribuer à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux, avec un budget proposé de 101 milliards d'EUR.
- Une proposition visant à stimuler les investissements stratégiques clés, grâce à un nouveau fonds d'investissement pleinement intégré, **InvestEU**, qui jouera un rôle essentiel dans la prospérité future de l'Europe et son rôle de chef de file en matière d'ODD. Avec une contribution du budget de l'UE se montant à 15,2 milliards d'EUR, InvestEU devrait mobiliser des investissements supplémentaires pour plus de 650 milliards d'EUR à travers l'Europe.
- Une **politique agricole commune simplifiée et modernisée**, dotée d'un budget total de 365 milliards d'EUR, garantira l'accès des 500 millions de consommateurs de l'UE à une alimentation sûre, de grande qualité, abordable, nutritive et diversifiée. Cette nouvelle politique agricole commune mettra davantage l'accent sur l'environnement et le climat. Tous les agriculteurs bénéficiant de paiements liés à la surface ou à l'animal devront respecter une série d'exigences relatives à la lutte contre le changement climatique, à l'eau, aux sols, à la biodiversité et aux paysages, ainsi qu'à la santé publique, à la santé des végétaux et à la santé et au bien-être des animaux.
- Le **programme environnemental LIFE** renforcé est doté d'un budget de 5,5 milliards d'EUR pour des projets en faveur de l'environnement et de l'action

pour le climat, y compris un nouveau volet consacré au soutien à la transition vers une énergie propre.

- Il est proposé de doubler le budget du futur **programme Erasmus** pour le porter à 30 milliards d'EUR et permettre à un plus grand nombre de citoyens européens d'étudier, de se former ou d'acquérir une expérience professionnelle ou de volontariat à l'étranger.
- **Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe** pour la période 2021-2027 vise à développer des infrastructures intelligentes, durables, inclusives, sûres et sécurisées dans les secteurs des transports, de l'énergie et du numérique, avec un budget proposé de 42,3 milliards d'EUR. Les synergies entre les trois secteurs seront favorisées et les investissements rationalisés, en garantissant la cohérence des critères d'éligibilité et la visibilité des projets à l'étude. Au moins **60 % du financement** du mécanisme pour l'interconnexion en Europe contribueront à l'action en faveur du climat.
- La transformation numérique est un vecteur important de la transition vers une économie et une société circulaires et à faibles émissions de carbone, une transition indispensable pour atteindre les ODD. La proposition de **programme Europe numérique**, avec une dotation de 9,2 milliards d'EUR, y contribuera en soutenant par exemple la fourniture de capacités à grande échelle en matière de calcul à haute performance et d'intelligence artificielle, ce qui ouvrira de nouvelles possibilités de développement durable, notamment en ce qui concerne la réduction du CO₂.
- Un Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche simplifié et plus ciblé, doté d'un budget total de 6,14 milliards d'EUR, devrait soutenir la politique commune de la pêche, la politique maritime de l'Union et les engagements internationaux pris par l'Union dans le domaine de la gouvernance des océans, en particulier dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies.

Principales initiatives de la Commission Juncker relatives aux ODD



PAS DE PAUVRETÉ

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Recommandation concernant la lutte contre le chômage de longue durée
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms
- Acte sur l'accessibilité dans l'Union européenne
- Plan d'action pour éliminer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Une approche stratégique de la résilience dans l'action extérieure de l'UE
- Consensus européen pour le développement
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce



FAIM «ZÉRO»

- Politique agricole commune
- Politique commune de la pêche
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Plateforme pluripartite sur les pertes et gaspillages alimentaires
- Règles en matière d'agriculture biologique
- Initiative «FOOD 2030» visant à élaborer un programme cohérent en matière de recherche et d'innovation pour des systèmes alimentaires et nutritionnels durables
- Une bioéconomie durable pour l'Europe: renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Task force «Afrique rurale»
- Stratégie «Le commerce pour tous»



BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- État de santé dans l'Union européenne - cycle d'établissement de rapports
- Transformation numérique de la santé et des soins : améliorer, de manière plus efficace, les services de santé et de soins au profit de davantage de citoyens
- Plan d'action fondé sur le principe «Une seule santé» pour combattre la résistance aux antimicrobiens
- Actualisation des règles relatives aux agents cancérigènes et mutagènes
- Coopération au sein de l'UE en matière de maladies à prévention vaccinale
- Groupe directeur sur la promotion de la santé, la prévention et la gestion des maladies non transmissibles
- Nouveaux règlements sur les dispositifs médicaux
- Application des normes de l'UE en matière de pollution atmosphérique afin d'aider les acteurs nationaux, régionaux et locaux à lutter contre la pollution de l'air
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action stratégique sur la sécurité routière
- Consensus européen pour le développement
- Partenariat de recherche avec l'Afrique pour lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



ÉDUCATION DE QUALITÉ

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Un espace européen de l'éducation pour 2025
- Une nouvelle stratégie de l'UE en faveur de l'enseignement supérieur
- Nouvelle stratégie en matière de compétences pour l'Europe
- Stratégie en faveur de la jeunesse 2019–2027
- Plan d'action en matière d'éducation numérique
- Recommandations sur des systèmes d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité; sur la reconnaissance mutuelle automatique des diplômes et des périodes d'études à l'étranger; sur l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage des langues; sur un cadre européen pour un apprentissage efficace et de qualité; sur les compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie; et sur le parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Action de l'UE sur l'éducation dans les situations d'urgence et de crises de longue durée
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE



ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

- Engagement stratégique pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2016-2019)
- Paquet «équilibre entre vie professionnelle et vie privée»
- Plan d'action pour éliminer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Les femmes et les transports
- Plan d'action pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans les relations extérieures
- Consensus européen pour le développement
- Alliance mondiale: Initiative «Spotlight» de l'Union européenne et des Nations unies pour éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

- Proposition relative à une révision des règles en matière d'eau potable
- Proposition relative aux exigences minimales requises pour la réutilisation de l'eau
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

- Stratégie de l'union de l'énergie
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030
- Initiative Horizon 2020 de grande ampleur sur la transformation numérique du secteur de l'énergie par l'internet des objets
- Plan stratégique pour les technologies énergétiques
- Alliance européenne pour les batteries
- Mission Innovation
- Soutien en faveur des régions houillères en transition
- Observatoire de la précarité énergétique
- Initiative en faveur d'une énergie propre pour les îles de l'Union
- Politique de cohésion
- Plan d'action sur la finance durable
- Stratégie en faveur de faibles niveaux d'émission
- Consensus européen pour le développement
- Stratégie «Energise Africa» (Garantir des services énergétiques en Afrique)
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

- Plan d'investissement pour l'Europe (ou «plan Juncker»)
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Stratégie revisitée pour la politique industrielle de l'UE
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020
- Politique de cohésion
- Règles relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles
- Actualisation des règles sur le détachement de travailleurs
- Proposition relative à l'établissement d'une Autorité européenne du travail
- Actualisation des règles relatives aux agents cancérigènes et mutagènes
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Recommandation concernant la lutte contre le chômage de longue durée
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Plan d'investissement extérieur, y compris le Fonds européen pour le développement durable
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»



INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

- Stratégie revisitée pour la politique industrielle de l'UE et liste des matières premières critiques
- Table ronde de haut niveau «Industry 2030»
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020, y compris un vaste domaine d'intérêt majeur relatif au passage au numérique des entreprises européennes
- Politique de cohésion
- Stratégie pour un marché unique numérique
- Plan d'action sur la finance durable
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Observatoire de la précarité énergétique
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Les femmes et les transports
- Mécanisme pour l'interconnexion en Europe
- Initiative relative à un processeur européen
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Plan d'investissement extérieur européen
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»



INÉGALITÉS RÉDUITES

- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Acte sur l'accessibilité dans l'Union européenne
- Recommandation sur l'accès à une protection sociale pour tous
- Paquet «équilibre entre vie professionnelle et vie privée»
- Règles relatives à des conditions de travail transparentes et prévisibles dans toute l'Union
- Politique de cohésion
- Cadre de l'Union européenne pour les stratégies nationales d'intégration des Roms
- Agenda européen en matière de migration
- Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie 2015-2019
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

- Programme urbain pour l'Union européenne
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Socle européen des droits sociaux, tableau de bord social
- Agenda renouvelé dans le domaine de la recherche et de l'innovation et programme Horizon 2020, y compris l'initiative de grande ampleur relative à la transformation numérique dans les villes et communautés intelligentes
- Communication conjointe sur la résilience
- Politique de cohésion
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Renforcement de la gestion des catastrophes de l'UE (rescEU) et mécanisme de protection civile de l'Union révisé
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Prix des villes de l'UE pour le commerce équitable et éthique



CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire, y compris un cadre de suivi, et plateforme des acteurs européens de l'économie circulaire
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Plateforme pluripartite sur les pertes et gaspillages alimentaires
- Nouvelle réglementation de l'UE relative aux déchets, y compris de mesures sur les pertes et gaspillages alimentaires
- La stratégie de l'Union sur les matières plastiques
- Initiatives Horizon 2020 de grande ampleur relatives à la transformation numérique et durable du secteur agroalimentaire
- Une bioéconomie durable pour l'Europe: renforcer les liens entre l'économie, la société et l'environnement
- Plan de travail sur l'éco-conception et l'indication par voie d'étiquetage de la consommation en énergie
- Agenda européen pour l'économie collaborative
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Dispositions sur les minerais provenant de zones de conflit
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Entrée en vigueur de l'accord de Paris
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Cadre d'action en matière de climat et d'énergie à l'horizon 2030
- Nouveau système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne
- Paquet «Une énergie propre pour tous les Européens»
- Paquets «L'Europe en mouvement»
- Stratégie pour une mobilité à faible taux d'émissions
- Plan d'action en faveur de l'économie circulaire
- Programme pour la gouvernance des océans
- Liste des matières premières critiques
- Convention mondiale et européenne des maires pour le climat et l'énergie
- Renforcement de la gestion des catastrophes de l'UE (rescEU) et mécanisme de protection civile de l'Union révisé
- Plan d'action sur le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VIE AQUATIQUE

- La stratégie de l'Union sur les matières plastiques
- Programme pour la gouvernance internationale des océans
- Stratégie de l'UE pour une croissance bleue
- Nouvelle réglementation relative à la gestion durable des flottes de pêche externes
- Proposition relative à la révision du régime de contrôle des pêches de l'UE
- Lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne



VIE TERRESTRE

- Plan d'action pour la nature, les populations et l'économie
- Initiative européenne sur les pollinisateurs
- Nouvelle réglementation sur les espèces exotiques envahissantes
- Nouvelles règles en matière d'agriculture biologique
- Plan d'action de l'UE contre le trafic d'espèces sauvages
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»



PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne
- Consensus européen pour le développement
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Une nouvelle «alliance Afrique-UE»
- Programme européen en matière de sécurité
- Plan d'action de l'UE pour la protection des espaces publics
- Mesures destinées à lutter contre les contenus illicites en ligne
- Plan d'action de l'UE en faveur des droits de l'homme et de la démocratie
- Mise en œuvre de la stratégie relative à la responsabilité sociale des entreprises
- Parquet européen
- Règles de l'UE sur la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Règles en matière de transparence fiscale et mesures de lutte contre l'évasion fiscale
- Règles renforcées sur les droits procéduraux des suspects et des personnes accusées
- Règles révisées en matière d'armes à feu
- Mesures visant à garantir des élections européennes libres et équitables
- Plan d'action contre la désinformation
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

- Programme de l'Union pour une meilleure réglementation
- Plateforme pluripartite sur la mise en œuvre des ODD dans l'UE
- Initiative «Prochaines étapes pour un avenir européen durable»
- Rapport annuel de suivi des progrès de l'UE vers la réalisation des ODD
- Socle européen des droits sociaux
- Plateforme européenne sur la politique de santé
- Corps européen de solidarité
- Un nouveau départ pour le dialogue social
- Initiative «Percevoir plus, mieux dépenser»
- Plan d'action sur la finance durable
- Plan d'investissement extérieur européen et son Fonds européen pour le développement durable
- Liste des matières premières critiques
- Une planète propre pour tous – une vision stratégique à long terme pour une économie prospère, moderne, compétitive et neutre pour le climat d'ici 2050
- Coopération urbaine internationale
- Initiative «Un financement intelligent pour des bâtiments intelligents»
- Renforcement du Semestre européen de coordination des politiques économiques et sociales
- Consensus européen pour le développement
- Politique européenne de voisinage révisée, stratégie d'élargissement de l'UE, stratégie pour les Balkans occidentaux
- Stratégie «Le commerce pour tous»
- Stratégie actualisée en faveur de l'aide pour le commerce
- Stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne

